



Evolution du tableau des effectifs et des emplois permanents

DEL14_2024_07_08

En exercice : 20
Présents : 15
Votants : 19

Le huit juillet deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : MARETTE Nadège, DUPUY Typhenn, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : LE GAL Patrick, EVANNO Eric, CHOINIÈRE Katell, HERVO Ewen, TROTTIER Stéphane.

Pouvoirs : LE GAL Patrick donne pouvoir à DUVAL Laurent, EVANNO Eric donne pouvoir à FEBRAS José, CHOINIÈRE Katell donne pouvoir à LE GALLIC Christine, TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam.

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas.

Rapporteur : Madame Nadège MARETTE

↳ L'adjointe au Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Ainsi, au regard :

- Des mouvements en personnel (mise à jour des grades/cadres d'emplois, en adéquation avec les profils retenus en recrutement) – soit 4 profils de poste,

- Des compétences métiers attendues en lien avec le déroulement de carrière des agents en poste (promotion interne, avancements de grades, réussite concours) – soit 10 agents concernés,
- De la révision des temps de travail des agents, en lien avec les normes d'encadrement et les besoins de continuité de service – soit 2 postes,

Il convient d'actualiser le tableau des effectifs afin de répondre aux besoins opérationnels des services.

↳ L'adjointe au Maire propose à l'assemblée :

De procéder aux modifications suivantes du tableau des effectifs à compter du 15 juillet 2024 :

Ancienne situation	Nouvelle situation	
RESSOURCES HUMAINES		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable des Ressources</i> humaines ouvert sur le grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable des Ressources humaines</i> ouvert sur le grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable des Ressources humaines</i> ouvert sur le grade d'attaché territorial au 15/07/2024
RESTAURATION SCOLAIRE		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Cuisinier</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Cuisinier</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Cuisinier(e)</i> ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux au 15/07/2024
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Adjoint(e) au Responsable de la Restauration scolaire</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Grade de détachement pour stage suite à inscription sur liste d'aptitude promotion interne	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Adjoint(e) au Responsable de la Restauration scolaire</i> ouvert sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au 15/07/2024
ESPACES VERTS		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent d'entretien des espaces verts</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent d'entretien des espaces verts</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique au 15/07/2024	Créer deux postes permanents, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent(e) d'entretien des espaces verts</i> ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux au 15/07/2024
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent d'entretien des espaces verts</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent d'entretien des espaces verts</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe au 15/07/2024	

VOIRIE ET PROPRETE URBAINE		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable du service Voirie et propreté urbaine</i> ouvert sur le grade d'agent de maîtrise	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable du service Voirie et propreté urbaine</i> ouvert sur le grade d'agent de maîtrise au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), <i>Responsable du service Voirie et propreté urbaine</i> ouvert sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise au 15/07/2024
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent de propreté urbaine</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent de propreté urbaine</i> ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Agent de propreté urbaine</i> ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints techniques au 15/07/2024
POLE PARCOURS DE L'ENFANT		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Directrice ALSH - Responsable Animation Enfance</i> ouvert sur le grade d'animateur territorial	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Directrice ALSH - Responsable Animation Enfance</i> ouvert sur le grade d'animateur territorial au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Directrice ALSH - Responsable Animation Enfance</i> ouvert sur le cadre d'emplois des animateurs territoriaux
Un poste permanent, à temps non complet (32.75/35 ^{ème}), d' <i>Animatrice Enfance et Directrice adjointe ALSH</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation	Supprimer un poste permanent, à temps non complet (32.75/35 ^{ème}), d' <i>Animatrice Enfance et Directrice adjointe ALSH</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps non complet (32.75/35 ^{ème}), de <i>Directeur(trice) adjoint(e) ALSH et animateur(trice) Enfance</i> ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux au 15/07/2024
Un poste permanent, à temps non complet (32.25/35 ^{ème}), d' <i>Animatrice Enfance</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation	Supprimer un poste permanent, à temps non complet (32.25/35 ^{ème}), d' <i>Animatrice Enfance</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps non complet (32.25/35 ^{ème}), d' <i>Animatrice Enfance</i> ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux au 15/07/2024
Un poste permanent, à temps non complet (23.75/35 ^{ème}) d' <i>Animatrice Enfance</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation	Supprimer un poste permanent, à temps non complet (23.75/35 ^{ème}) d' <i>Animatrice Enfance</i> sur le grade d'adjoint territorial d'animation au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps non complet (28.18/35 ^{ème}) d' <i>Animateur (trice) Enfance</i> sur le grade d'adjoint territorial d'animation au 15/07/2024
Un poste non permanent, à temps non complet (7.65/35 ^{ème}) d' <i>Animatrice Enfance</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation	Supprimer un poste non permanent, à temps non complet (7.65/35 ^{ème}) d' <i>Animatrice Enfance</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation	Créer un poste permanent, à temps non complet (11.89/35 ^{ème}) d' <i>Animatrice Enfance</i> ouvert sur le grade d'adjoint territorial d'animation
FINANCES - COMPTABILITE		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Assistant comptable</i> ouvert sur le grade d'adjoint administratif territorial	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Assistant comptable</i> ouvert sur le grade d'adjoint administratif territorial au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), d' <i>Assistant(e) comptable</i> ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux au 15/07/2024

POLE RESSOURCES		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable de la communication</i> ouvert sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Supprimer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable de la communication</i> ouvert sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe au 15/07/2024	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Responsable de la communication</i> ouvert sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux au 15/07/2024
COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES		
Un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de Chargé(e) des marchés publics ouvert sur le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe	Grade de détachement pour stage suite à concours	Créer un poste permanent, à temps complet (35/35 ^{ème}), de <i>Chargé(e) de la commande publique</i> ouvert sur le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au 15/07/2024

Il est précisé qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires sur les postes permanents, les emplois pourront être occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée sur les fondements de l'article L. 332-14 (pour les emplois de catégories C et B) et/ou de l'article L. 332- 8, 2° (pour les emplois de catégorie A) du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération des agents contractuels sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi afférent aux grades ou cadres d'emplois afférents à chaque poste, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

↳ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L331-1 et L332-14
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL09_2024_02_12 prise dans sa séance du 12 février 2024 portant modification du tableau des effectifs et des emplois permanents de la commune ;
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 28 juin 2024 ;

↳ **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus, à compter du 15 juillet 2024.

↳ **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

↳ **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

PJ : Tableau des effectifs et des besoins permanents.

Fait à Languidic, le 11 juillet 2024



Le Maire,

Laurent DUVAL

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 056-215601014-20240711-DEL1420240708-DE